

## Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -  
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -  
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint

Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis  
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT  
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2024/121 JF

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 16 septembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 10 septembre 2024

**Présents** : Jérôme Fauconnier, Marc Rochas, Eric Vallier, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Véronique Ménéghin-Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Christophe Drure, Gilles Cleret, Alain Vidon, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

**Suppléants avec voix délibérative** : Jocelyne Haut, Marc Giraud.

**Suppléants sans voix délibérative** : François Gaborit, Jean-Luc Granier.

**Pouvoirs** : Aymeric Faivre à Véronique Ménéghin-Caprio, Sébastien Besnard à Eric Furmanczak, Patrick Martinello à Marie-Pierre Drain, Alain Roche à Didier Peybernes, Yannick Faure à Anne-Marie Fitoussi, Françoise Streit à Danielle Montagnon.

Votants : 39 Pour : 39

### **OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2024 – DECISION MODIFICATIVE N°1**

Il est proposé au conseil communautaire de modifier le budget principal 2024 pour les motifs et les montants suivants :

- Versement subvention 12 000 € Pep's Trièves sur DGF DL 2024/110 du 1er juillet 2024
- Fonds de concours halte-garderie de Clelles 3 places 16 362 € sur 2188 DL 2024/99 du 27 mai 2024
- Achat de terrain maison de pays à prendre sur le 2313 DL 2024/40 du 11 mars 2024
- Ajustements MOE + contrôles maison de pays (2031 => 2313)

DEPENSES			RECETTES			
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Objet	Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	65	65748	12 000,00 €			
Dotation de compensation des EPCI (DGF)				74	741126	12 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>12 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>12 000,00 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT						
Objet	Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
Subv. Com. GFP --Bâtiments et installations	204	2041412	16 362,00 €			
Terrains nus (achat)	21	2111	4 000,00 €			
Constructions en cours	23	2313	- 4 000,00 €			
Autres immobilisations corporelles	21	2188	- 16 362,00 €			
Frais d'études	20	2031	- 260 000,00 €			
Constructions en cours	23	2313	260 000,00 €			
<b>TOTAL</b>			<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la modification du budget principal 2024 telle que définie ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 16 septembre 2024

Le Président

Jérôme FAUCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 23/09/24 et de sa publication le 23/09/24